



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 18 NOVEMBRE 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Marc SARPAUX

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Jean-Claude DISSAUX, M. André KUCHCINSKI, M. Pierre GEORGET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

ACTION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ENFANCE ET FAMILLE

(N°2024-513)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.112-1 et suivants, L.115-1 et suivants, L.121-1 et suivants et L.221-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2023-279 du Conseil départemental en date du 19/06/2023 « Bien grandir dans le Pas-de-Calais : schéma départemental de l'enfance et de la famille 2023-2027 » ;

Vu la délibération n°2022-503 du Conseil départemental en date du 12/12/2022 « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais – pacte des solidarités humaines » ;

Vu la délibération n°2024-204 de la Commission Permanente en date du 27/05/2024 « Actions dans le cadre de la politique enfance et famille » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 2^{ème} commission « Solidarités humaines » rendu lors de sa réunion en date du 04/11/2024 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer, à l'Association À Petits PAS de Ruisseauville, une participation financière d'un montant de 6 400,00 euros, pour la réalisation du projet « Un grand bol d'AIR pour tous », au titre de l'année 2024, selon les modalités exposées en annexe et au rapport joints à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec le bénéficiaire mentionné à l'article 1, la convention correspondante, selon les modalités et conditions présentées au rapport et en annexe 1, dans les termes du modèle type adopté lors de la Commission Permanente du 27 mai 2024.

Article 3 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C02-421K03	6568//934213	Actions partenariales Enfance Famille	642 720,00	6 400,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 18 novembre 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Annexe 1

au rapport « Action dans le cadre de la politique enfance et famille »

dans le cadre de la 2^{ème} commission – Solidarités Humaines

du lundi 4 novembre 2024

Un projet est proposé :

Territoire du Montreuillois-Ternois

- Projet « Un grand bol d’AIR pour tous » porté par l’association A Petits PAS de Ruisseauville

Projet « Un grand bol d’AIR (Actions-Intergénération-Rural) pour tous » porté par l’association A Petits PAS (Projet pour une Alternative Solidaire) de Ruisseauville

Bilan de l’action 2023

Le projet 2023 a reçu une participation départementale d’un montant de 2 000 euros dans le cadre du Schéma de l’enfance et de la famille.

23 ateliers parents-enfants ont réuni 116 participants dont 42 parents et 74 enfants.
3 temps d’échange entre parents ont été organisés et ont concerné 14 parents.
3 sorties familles ont eu lieu et ont touché 17 parents et 25 enfants.

Le projet a permis de soutenir les parents dans leur fonction parentale en les amenant à prendre du temps avec leurs enfants.

Présentation de l’action 2024

L’espace de vie sociale « A l’AIR libre-A petits PAS » en collaboration avec la Caisse d’Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la MDS, la directrice du Regroupement pédagogique Intercommunal (RPI) des Hauts Liens, les services de la Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois (CCHPM), le réseau Parent62, les associations locales propose la poursuite du projet initial avec le déploiement de deux actions complémentaires.

Les objectifs sont :

- valoriser les parents dans leurs fonctions en renforçant les compétences parentales,
- renforcer le bien-être des jeunes et des familles en amenant les parents à prendre du temps avec leurs enfants,
- impliquer les jeunes, les personnes âgées et les familles dans les actions en favorisant la participation et l’implication dans les préparations et les actions.

Ce projet est destiné à toutes les familles du territoire ayant des enfants, les adolescents avec notamment un point d’attention aux enfants et adolescents accompagnés par des familles d’accueil du territoire par l’aide sociale à l’enfance et les personnes âgées.

Le projet se déclinera en 3 actions :

- Une action à destination des familles autour de la thématique « Prévention et alternatives aux écrans » (environs 110 personnes) via la mise en place de 22 ateliers, 6 temps d’échange et 3 sorties familiales.
- Une action à destination des jeunes de 11 à 25 ans autour de la thématique « Prévention et éducation aux médias » (environs 50 jeunes) avec la mise en place de 10 temps d’animations : sensibilisation aux médias et aux fake news via la rencontre de journalistes (radio, presse, internet), création de contenus audio pour la radio (radio banquise), création de contenus vidéo collectifs, ateliers de sensibilisation, jeux de rôle sur la place des médias.
- Une action intergénérationnelle (environs 120 personnes) avec la mise en place de 3 ateliers Leporello (livret artistique en sérigraphie sur la vie des villages avec des interviews d’habitants), 3 soirées jeux de société pour toutes les générations co-animées par des parents et des jeunes et randonnées thématiques sur le territoire pour toutes les générations.

Le projet aura lieu tout au long de l’année 2024 sur les 7 communes du territoire.

Demande de participation financière au titre de l’année 2024

Le coût prévisionnel de l’action est de 26 000 euros.

Ce projet mobilise financièrement la CAF (13 850 euros), la MSA (4 000 euros), le Conseil régional (600 euros), les usagers (590 euros), l’association A Petits PAS (460 euros), les contreparties des contributions à titre gratuit (100 euros).

La participation du Département sollicitée est d’un montant de 6 400 euros.

Il est proposé à la Commission de retenir le montant de 6 400 euros.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Solidarités
Direction de l'Enfance et de la Famille
Service Départemental de la Coordination des Politiques
Enfance et Famille

RAPPORT N°48

Territoire(s): Montreuillois-Ternois

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 18 NOVEMBRE 2024

ACTION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ENFANCE ET FAMILLE

Les Maisons du Département Solidarités (MDS) développent des projets d'accompagnement des familles en lien avec leurs partenaires. Ces actions se veulent complémentaires des actions et missions mises en œuvre par le Département dans le champ notamment de la prévention et du soutien à la parentalité.

Ces actions de soutien à la parentalité répondent à l'engagement n°1 du nouveau Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2023-2027 qui est de « Favoriser les interventions précoces pour prévenir les difficultés des familles, des enfants et des jeunes » et s'inscrivent pleinement dans l'ambition n°2 « Aller au-devant des personnes les plus vulnérables » du Pacte des solidarités humaines 2022-2027.

Elles ont pour objectifs de répondre aux défis fixés par celui-ci :

- pour une société qui reconnaît la place de chacun,
- aux côtés de chacun dans les moments de fragilité,
- garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement,
- fédérer pour développer les solidarités.

Une action est proposée. L'annexe reprend :

- le bilan de l'action,
- une présentation de l'action proposée,
- le montant de la proposition de la participation départementale.

Pour ce projet, un financement auprès du Département dans le cadre du Schéma de l'enfance et de la famille et notamment la fiche n°2 « Renforcer les actions de prévention destinées aux enfants et aux familles, en s'adaptant aux thématiques nouvelles » est sollicité à hauteur de 6 400 euros au titre de l'année 2024.

Territoire	Nom du projet	Porteur	Coût global de l'action en euros	Montant alloué en euros
Montreuillois	Un grand bol d'AIR pour tous	Association A Petits PAS de Ruisseauville	26 000	6 400

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer, à l'association A Petits PAS de Ruisseauville, une participation financière d'un montant de 6 400 euros, pour la réalisation du projet « Un grand bol d'AIR pour tous », au titre de l'année 2024 ;
- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec le bénéficiaire susmentionné, la convention correspondante, selon les modalités et conditions présentées au présent rapport et en annexe 1, dans les termes du modèle type adopté lors de la Commission Permanente du 27 mai 2024.

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C02-421K03	6568/934213	Actions partenariales Enfance Famille	642 720,00	404 220,00	6 400,00	397 820,00

La 2ème Commission - Solidarités Humaines a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 04/11/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY